

# atlas régional

effectifs d'étudiants  
en 2006-2007



Alsace

Aquitaine

Auvergne

Bourgogne

Bretagne

Centre

Champagne-Ardenne

Corse

Franche-Comté

Languedoc-Roussillon

Limousin

Lorraine

Midi-Pyrénées

Nord - Pas-de-Calais

Basse-Normandie

Haute-Normandie

Pays de la Loire

Picardie

Poitou-Charentes

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Rhône-Alpes

Île-de-France

Antilles-Guyane

La Réunion

Collectivités d'outre-mer





Cet ouvrage est édité par

**le ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**

Direction de l'évaluation,  
de la prospective et de la performance  
61/65 rue Dutot  
75015 Paris

**Directeur de la publication**

Daniel Vitry

**Rédaction en chef / Bureau des outils  
pour le pilotage de l'enseignement supérieur  
et de la recherche universitaire (Depp C3)**

Marie-Hélène Prieur  
Yann Caradec

**A contribué à cette édition / Bureau des études  
statistiques de l'enseignement supérieur (Depp C1)**

Jérôme Fabre

**Mise en page PAO / Département  
de la valorisation et de l'édition (Depp DVE)**

Solange Guégeais

**Impression**

Imprimerie Moderne de l'Est

**Vente Depp / Département  
de la valorisation et de l'édition**

Service commercial

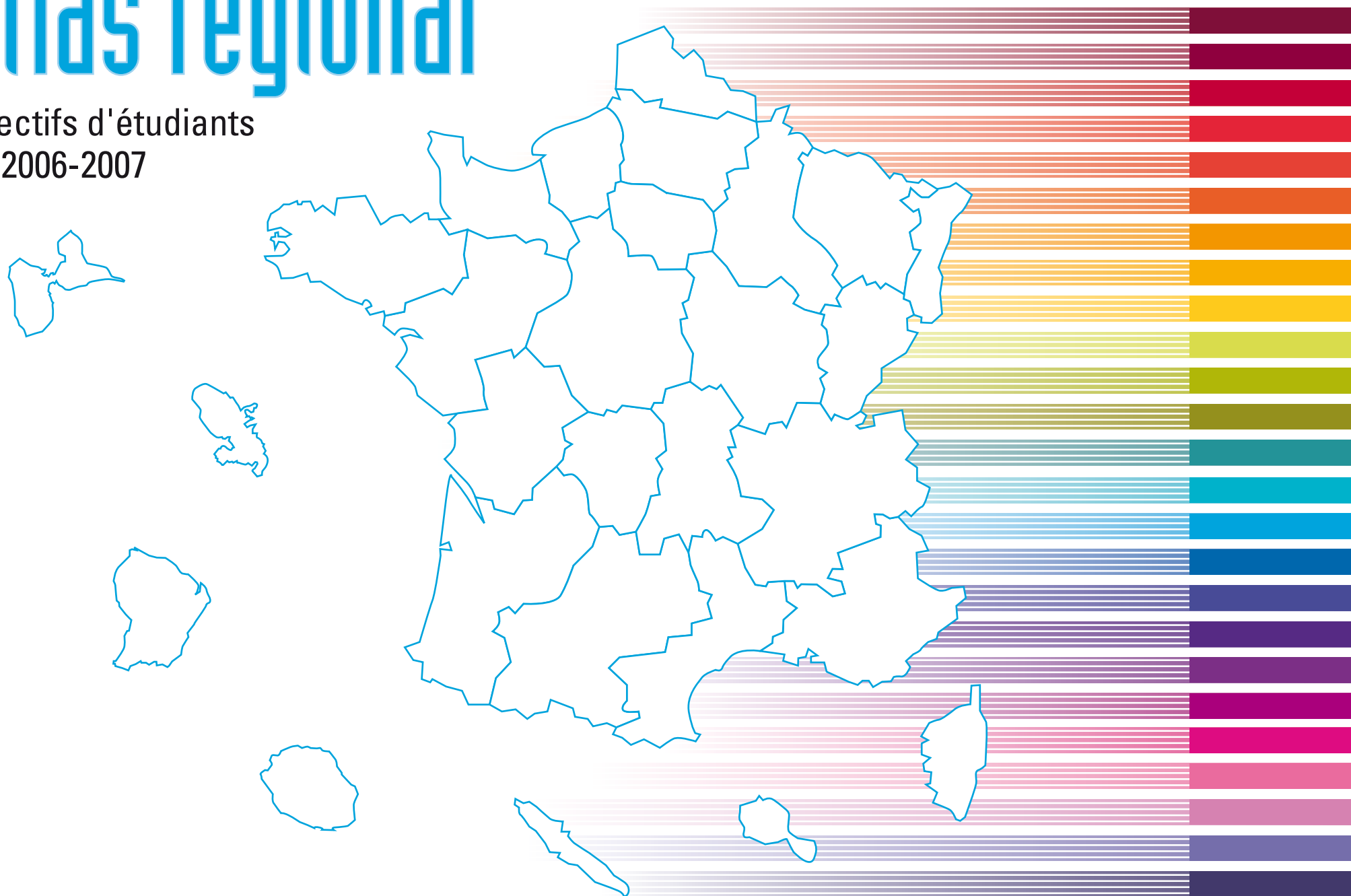
**tél** 01 55 55 72 04

**fax** 01 55 55 72 29

**mél** diffusion.vente@duroc.adc.education.fr

# atlas régional

effectifs d'étudiants  
en 2006-2007



## notes de lecture

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de l'Agriculture, de la pêche et du ministère de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération ; pour l'Île-de-France, l'unité géographique retenue est la commune.

## pour en savoir plus

L'atlas régional des effectifs étudiants est consultable et téléchargeable sur les sites :

du ministère de l'Éducation nationale

[www.education.gouv.fr/pid132/les-publications.html](http://www.education.gouv.fr/pid132/les-publications.html)

et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr).



## sommaire des cartes et tableaux

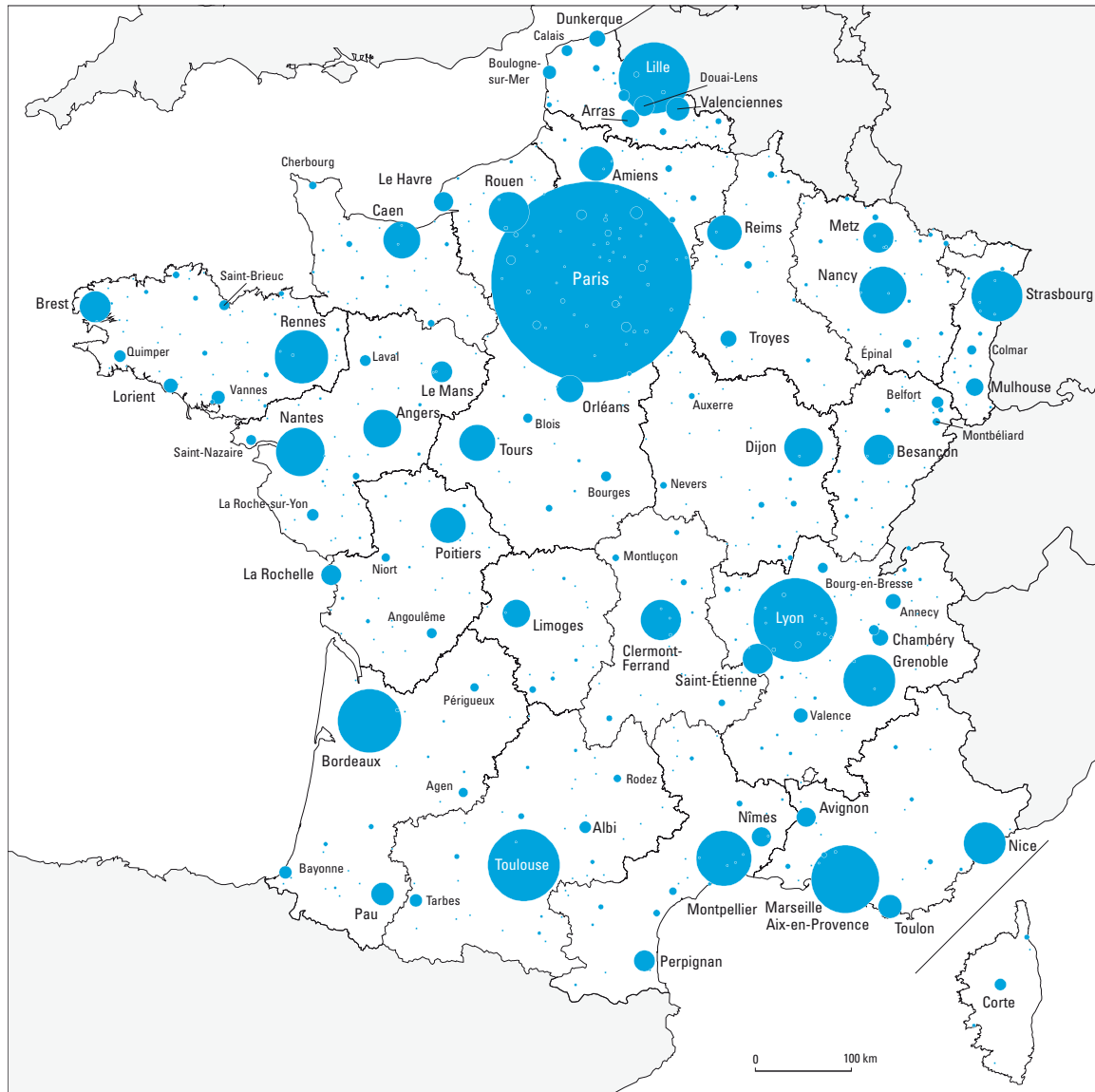
<b>1 - l'enseignement supérieur en France</b>	<b>7</b>
> avant-propos	8
<b>01 &gt; les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2006</b>	<b>9</b>
<b>02 &gt; les sites de l'enseignement supérieur</b>	<b>10</b>
<b>03 &gt; les sites des universités</b>	<b>16</b>
<b>04 &gt; les évolutions</b>	<b>23</b>
<b>2 - l'enseignement supérieur en région</b>	<b>27</b>
> Alsace	31
> Aquitaine	37
> Auvergne	43
> Bourgogne	49
> Bretagne	55
> Centre	61
> Champagne-Ardenne	67
> Corse	73
> Franche-Comté	79
> Languedoc-Roussillon	85
> Limousin	91
> Lorraine	97

> Midi-Pyrénées	103
> Nord – Pas-de-Calais	109
> Basse-Normandie	115
> Haute-Normandie	121
> Pays de la Loire	127
> Picardie	133
> Poitou-Charentes	139
> Provence – Alpes – Côte d'Azur	145
> Rhône-Alpes	151
> Île-de-France	159
> Antilles-Guyane	175
> La Réunion	181
> Collectivités d'outre-mer	187

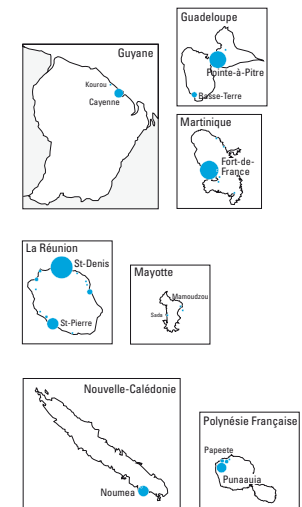
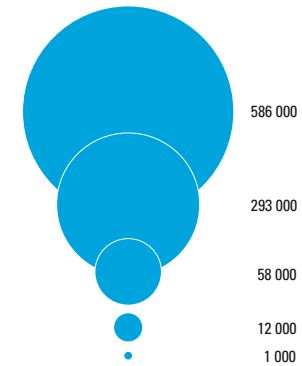
<b>annexes</b>	<b>193</b>
> sources	194
> lexique	195
> sigles	196
> abréviations	196



## étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2006-2007



Nombre d'étudiants inscrits par unité urbaine (INSEE 1999)



source > MESR



# Annexes

- > **sources**
- > **lexique**
- > **sigles**
- > **abréviations**

## SOURCES

	sources	champs des données
<b>Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)</b>	<b>Depp : système d'information SCOLARITE</b> <b>Depp : enquête n°17</b> <b>Ministère de l'Agriculture et de la pêche</b>	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MESR ou des autres ministères.
<b>Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés</b>	<b>Depp : système d'information SCOLARITE</b> <b>Depp : enquête n°18</b> <b>Ministère de l'Agriculture et de la pêche</b>	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (BTS, classes de mise à niveau, DPECF, DECF, DMA, DSAA, DNTS, formations complémentaires post-BTS), dans les établissements publics et privés du MESR ou des autres ministères.
<b>Instituts Universitaires de Technologie (IUT)</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Inscriptions principales en universités suivant une formation de DUT, post-DUT ou DNTS.
<b>Universités (hors IUT)</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DAEU, enseignement à distance, y compris les formations d'ingénieurs, non compris les étudiants en formations DUT et assimilés.
<b>Grands établissements</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans les 13 grands établissements soit le CNAM, l'EHESS, l'ENSAM, l'École nationale des Chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'École supérieure de mécanique de Paris, l'IEP de Paris, l'INALCO, l'Institut de physique du globe, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
<b>Instituts nationaux polytechniques (INP)</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Inscriptions principales dans les INP de Grenoble, Nancy et Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
<b>Universités de technologie (UT)</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Inscriptions principales dans les UT de Compiègne, Belfort-Montbéliard (Sévenans) et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
<b>Autres formations d'ingénieurs</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b> <b>Depp : enquête n°27</b>	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs des autres écoles publiques sous tutelle du MESR (École centrale, ENSA) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
<b>Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Inscriptions principales en IUFM.
<b>Écoles Normales Supérieures (ENS)</b>	<b>Depp : enquête n°26</b>	Toutes formations de ces écoles.
<b>Établissements d'enseignement universitaire privés</b>	<b>Depp : système d'information SISE</b>	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
<b>Écoles de commerce gestion et comptabilité</b>	<b>Depp : enquête n°26 et SISE</b>	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
<b>Écoles juridiques et administratives</b>	<b>Depp : enquête n°26</b>	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
<b>Écoles supérieures art et culture</b>	<b>Depp : enquête n°48</b>	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
<b>Écoles paramédicales et sociales</b>	<b>Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative</b>	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
<b>Autres écoles de spécialités diverses</b>	<b>Depp : système d'information SCOLARITE</b> <b>Depp : enquête n°18</b> <b>Depp : enquête n°26</b> <b>Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi</b>	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.

## lexique

### définitions

<b>Premier, deuxième et troisième cycle</b>	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européen, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
<b>Bacheliers en proportion dans une génération</b>	Proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.
<b>Commune rurale</b>	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
<b>Commune urbaine</b>	Commune appartenant à une unité urbaine.
<b>Formations d'ingénieurs</b>	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
<b>Formations d'ingénieurs universitaires</b>	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat (ex. NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
<b>Grands établissements</b>	Ensemble des 13 grands établissements suivants : CNAM, l'EHESS, l'ENSAM, l'École nationale des Chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'École supérieure de mécanique de Paris, l'IEP de Paris, l'INALCO, l'Institut de physique du globe, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine.
<b>Population sans doubles comptes</b>	Population totale moins les doubles comptes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les militaires et les élèves internes de la commune et qui n'ont pas de résidence personnelle dans la commune,</li> <li>- les personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune, mais recensées dans une autre commune,</li> <li>- les personnes vivant dans une collectivité d'une autre commune et ayant déclaré avoir leur résidence personnelle dans la commune,</li> <li>- les étudiants recensés dans une autre commune et ayant déclaré avoir une autre résidence personnelle dans la commune.</li> </ul> Ce concept est utilisé pour calculer la population d'un ensemble de communes (régions, départements, cantons...).
<b>Site d'enseignement supérieur</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée ...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
<b>Site d'enseignement supérieur universitaire</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités).
<b>Site secondaire</b>	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités) hors du site siège.
<b>Site siège</b>	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'une université et assimilé.
<b>Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur</b>	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
<b>Taux de réussite au baccalauréat</b>	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
<b>Unité urbaine</b>	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.
<b>Universités</b>	Ensemble des 83 universités publiques y compris les deux Centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et de Nîmes.

## sigles

<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>COM</b>	Collectivités d'outre-mer
<b>CPGE</b>	Classe préparatoire aux grandes écoles
<b>CUFR</b>	Centre universitaire de formation et de recherche
<b>DAEU</b>	Diplôme d'accès aux études universitaires
<b>DECF</b>	Diplôme d'études comptables et financières
<b>DEFA</b>	Diplôme d'études fondamentales en architecture
<b>DEPP</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
<b>DES</b>	Diplôme d'études spécialisées
<b>DGES</b>	Direction générale de l'enseignement supérieur
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>DNAT</b>	Diplôme national des arts techniques
<b>DNSAP</b>	Diplôme national supérieur d'arts plastiques
<b>DNTS</b>	Diplôme national de technologie spécialisée
<b>DPECF</b>	Diplôme de préparation aux études comptables et financières
<b>DRT</b>	Diplôme de recherche technologique
<b>DSAA</b>	Diplôme supérieur en arts appliqués
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>EHESS</b>	Ecole des hautes études en sciences sociales
<b>ENS</b>	Ecole normale supérieure
<b>ENSA</b>	Ecole nationale supérieure d'agronomie
<b>ENSAM</b>	Ecole nationale supérieure des arts et métiers
<b>IEP</b>	Institut d'études politiques
<b>INALCO</b>	Institut national des langues et civilisations orientales
<b>INP</b>	Institut national polytechnique
<b>INSA</b>	Institut national des sciences agricoles
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>IUFM</b>	Institut universitaire de formation des maîtres
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie

<b>L</b>	Licence
<b>M</b>	Master
<b>D</b>	Doctorat
<b>MESR</b>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
<b>NFI</b>	Nouvelle formation d'ingénieur
<b>PACA</b>	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
<b>SISE</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants
<b>STS</b>	Section de techniciens supérieurs
<b>UFR</b>	Unité de formation et de recherche
<b>UT</b>	Université de technologie

## abréviations

<b>adm.</b>	administratives
<b>archit.</b>	architecture
<b>ass.</b>	assimilés
<b>éc.</b>	écoles
<b>ens.</b>	enseignement
<b>form.</b>	formations
<b>ing.</b>	ingénieurs
<b>min.</b>	ministères
<b>soc.</b>	sociales
<b>sup.</b>	supérieur
<b>univ.</b>	université ou universitaire

## les publications des ministères réalisées par la Depp

Les publications du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche réalisées par la Depp présentent les données statistiques complètes résultant d'enquêtes systématiques, mais aussi des séries d'indicateurs analytiques, des articles méthodologiques ou de synthèse, des résultats d'études ou de recherches : elles permettront au lecteur, par-delà les données contenues dans le présent ouvrage, d'aborder de façon plus approfondie le système éducatif de notre pays.

### > L'état de l'École

Les principales données du système éducatif mises à jour annuellement. Une analyse synthétique des coûts, des activités et des résultats de l'École qui couvre l'ensemble du système, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Des indicateurs internationaux pour mieux situer la France par rapport aux autres pays. 16 euros, édition n° 17, octobre 2007.

### > L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Une analyse synoptique des coûts, personnels, activités et résultats de l'enseignement supérieur et de la Recherche, considérés comme les deux composantes d'une même politique. 16 euros, édition n° 1, novembre 2007.

### > Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation

Une information statistique détaillée sur tous les domaines de l'Éducation nationale avec des textes clairs et synthétiques, des définitions, des références documentaires et un index. 26 euros, septembre 2007.

### > les Notes d'Information de la Depp

Depuis avril 2007, les Notes d'Information regroupent les trois titres antérieurs (Note d'Information, Note Évaluation, Note Recherche). Chaque Note d'Information fait le point sur un des aspects du système éducatif et donne l'essentiel des dernières exploitations d'enquêtes et d'études statistiques. Ces Notes présentent les travaux d'évaluation des résultats du système éducatif, de ses modalités de fonctionnement et des facteurs qui contribuent à son efficacité. Elles font la synthèse d'études réalisées sur la recherche en France.

### > Éducation & Formations

Revue d'étude et d'information dont les articles traitent des grands enjeux de l'École. Une publication de la Depp qui s'ouvre à tous les acteurs du système éducatif. Vente uniquement au numéro 2001 et 2002 : 12,20 euros. À partir de 2003 : 13 euros.

### > Les dossiers

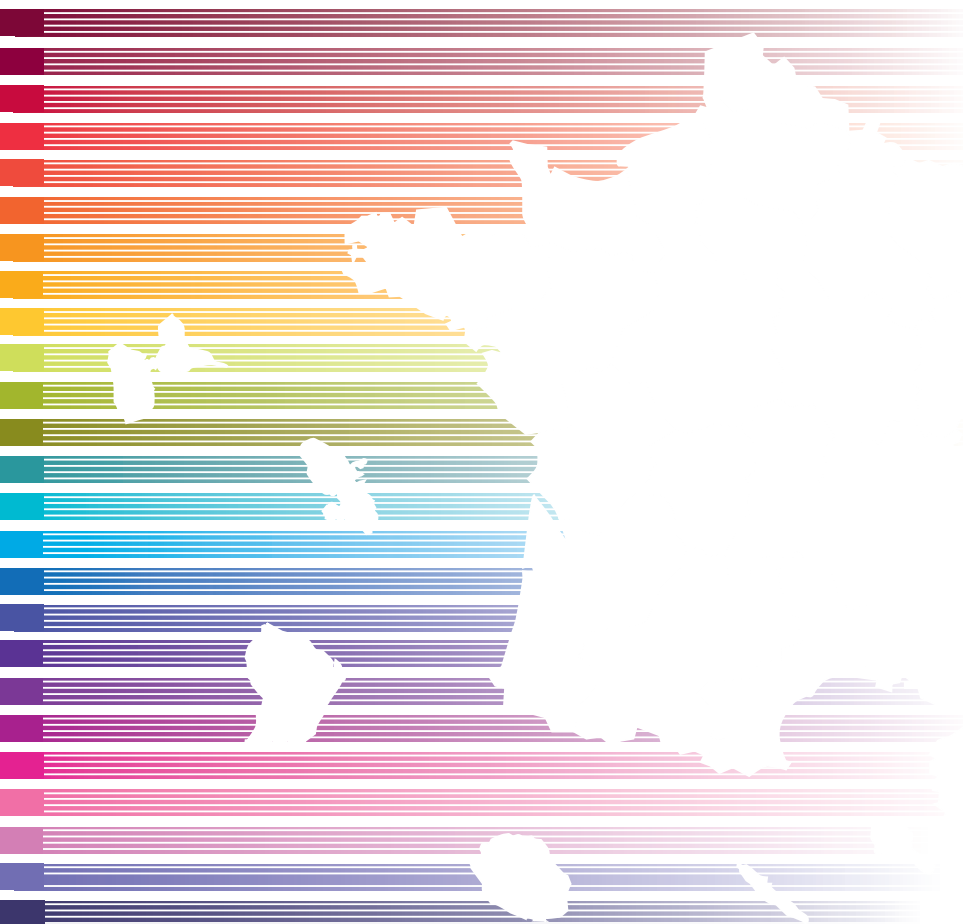
Chaque dossier, consacré aux résultats d'une étude ou d'une évaluation sur un sujet donné, présente un rapport complet et détaillé sur un des aspects du système éducatif français. Une large part est faite aux aspects méthodologiques nécessaires à la compréhension des résultats. À partir du n° 141 : 15 euros.

### Toutes les publications sont en vente par correspondance ou sur place au Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15 – tél 01 55 55 72 04 – fax 01 55 55 72 29

Le lecteur pourra également se les procurer à la **librairie de l'Éducation** (Centre national de documentation pédagogique – 13, rue du Four, 75006 Paris), dans les librairies du **réseau du CNDP** (CNDP/CRDP/CDDP) et à la librairie de la **Documentation française** (29, quai Voltaire, 75007 Paris).





**titre**

atlas régional  
effectifs d'étudiants en 2006-2007

**éditeur**

Direction de l'évaluation,  
de la prospective et de la performance

**responsable de la publication**

Daniel Vitry

**date de parution**

Juin 2008

**périodicité**

Annuelle

**pour plus d'information**

[atlas.regionale@education.gouv.fr](mailto:atlas.regionale@education.gouv.fr)

**maquette**

Département de la valorisation et de l'édition DEPP-DVE

**impression**

Imprimerie Moderne de l'Est

ISBN 978-2-11-095431-2



9 782110 954312

prix 15 euros

Depp 005 08 362

ISSN en cours

Dépôt légal

2<sup>e</sup> trimestre 2008

ISBN 978-2-11-095431-2



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA RECHERCHE